AUTO-ÉCOLE DE LA MAIRIE
228, rue de la Paix 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
07.69.17.80.34 – auto.ecole.dlm@gmail.com
Siret : 819 847 054 00031– Code APE : 8553Z
N° Agrément : E 19 069 0018 0 – TVA : FR56819847054
N° d'Activité Professionnel : 84691966069

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES – CATÉGORIE B

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation.
Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entrainer pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE – SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).
Les horaires sont libres.
Les cours sont interactifs.
L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats.

La formation en ligne comprend :

1. Des cours thématiques qui portent sur :

- Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement)
- Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite)
- La Route (conduire dans des conditions difficiles, la conduite sur une autoroute, la traversée des zones de circulation dangereuses)
- Les Autres Usagers (le partage de la rue entre les usagers, les caractéristiques et les spécificités des autres usagers)
- Les Notions Diverses (les documents administratifs - obligatoires ou facultatifs, le chargement des véhicules en fonction de leur PTAC, le permis de conduire à points, et la façon dont les points peuvent être retirés ou récupérés, les infractions commises à l'encontre du code de la route et les sanctions associées)
- Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident)
- Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite)
- La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques)
- La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
- L'Environnement (faire le choix de l'éco mobilité pour réduire son impact sur l'environnement, choisir son véhicule en fonction de sa motorisation, son carburant et de l'usage attendu par le conducteur, devenir un éco-conducteur)

2. Puis des Tests d'évaluation sur les différents thèmes
3. Des Examens blancs conformes à l'examen du Code de la Route.

Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.

AUTO-ÉCOLE DE LA MAIRIE
228, rue de la Paix 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
07.69.17.80.34 – auto.ecole.dlm@gmail.com
Siret : 819 847 054 00031– Code APE : 8553Z
N° Agrément : E 19 069 0018 0 – TVA : FR56819847054
N° d'Activité Professionnel : 84691966069

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE À L'AUTO-ÉCOLE

L'auto-école organise des tests d'évaluation qui correspondent à des séries de 40 questions conformes à l'examen de code de la route
Ils sont organisés en cours collectifs et/ou individuels avec un support multimédia et sans enseignant.

Ces tests sont proposés :
- Les lundis, mardis et mercredis de 10H00 à 18H00
- Les jeudis et vendredis de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00
- Les samedis de 10H00 à 12H00

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

4 compétences générales sont abordées.
- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales.

Pour se faire, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des **bilans de compétences** seront menées au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Les cours pratiques sont individuels.
- Ils sont organisés :
- Du lundi au vendredi de 08H00 à 19H00
- Le samedi de 8H00 à 16H00
  Vous pouvez réserver vos leçons sur votre application AGX SAROOL (livret dématérialisé).

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une **régularité des leçons de conduite**.
Un rythme de 2 heures par semaine est proposé pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :
https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/rhone/villefranche-sur-saone/auto-ecole-de-la-mairie
Rubrique : « documents utiles ».